Ville de Lausanne

Demande de subvention pour la réalisation d'un aménagement favorable à la nature dans un jardin privé

Données sur le jardin

Numéro de parcelle	
Adresse du jardin : rue, n°	

Données sur le demandeur ou la demandeuse

Nom	
Prénom	
Facultatif : entreprise	
Adresse : rue, n°	
NPA, Lieu	
Téléphone	
Courriel	

Données sur le ou la propriétaire du jardin (si différent du demandeur ou de la demandeuse)

Nom	
Prénom	
Facultatif : entreprise	
Adresse : rue, n°	
NPA, Lieu	
Téléphone	
Courriel	

Informations pour le versement de la subvention

IBAN	
Titulaire du compte : libellé exact et complet	
Adresse légale : rue, n°, NPA, Lieu	
Téléphone	
Courriel	

Données sur le projet

☐ Perméabilisation d'espaces imperméables, en vue d'être végétalisés de manière écologique

Quantité, description

☐ Arrachage d'arbustes non indigènes, en vue d'être remplacés par de la végétation indigène

Quantité, description

☐ Plantation d'arbres d'essence européenne et adaptés au changement climatique, d'arbres fruitiers haute-tige ou demi-tige

Quantité, description

☐ Plantation d'arbustes indigènes, isolés ou groupés en bosquets ou en haies diversifiées

Quantité, description

☐ Mise en place de prairies fleuries et de surfaces de flore rudérale indigène, de plantes vivaces indigènes ou de plantes couvre-sol indigènes

Quantité, description

☐ Plantation d’espèces indigènes grimpant le long des murs

Quantité, description

☐ Réalisation d’étangs et de petits plans d’eau écologiques

Quantité, description

☐ Construction de murets de pierres sèches et de biotopes équivalents

Quantité, description

☐ Installation d’autres structures ou aménagements favorables à des espèces particulières, suppression d’obstacles et pièges pour la faune

Quantité, description

Compléments, remarques sur le projet

Je déclare avoir pris connaissance des conditions liées à l'octroi de la subvention pour l'aménagement favorable à la nature, figurant dans la *Directive municipale concernant l'attribution de subventions pour la réalisation d'aménagements favorables à la nature dans les jardins privés* ainsi que dans les *Conditions techniques et montants des subventions pour les aménagements favorables à la nature* en vigueur en date de la présente demande. En particulier, j'ai pris connaissance du fait qu'avant de bénéficier de la subvention, je devrai signer la *Convention relative à l'octroi d'une subvention pour un aménagement nature*, qui m'engagera en particulier à :

a) pendant cinq ans, ne porter aucune atteinte à l'aménagement subventionné, en assurer un entretien adéquat et le remplacer, s'il est endommagé ou, pour les arbres, arbustes, buissons, s'ils sont morts ;

b) m'efforcer, dans le jardin dans lequel se situe l'aménagement subventionné :
   - de respecter la Charte des jardins[1] ;
   - de mettre en œuvre les recommandations énoncées dans la brochure *Réseau écologique urbain, Guide de recommandations*, éditée par la Commune ;

c) informer les habitantes et habitants et/ou usagères et usagers du jardin, à propos de l'aménagement subventionné ;

d) fournir toutes les informations jugées nécessaires par le Service des parcs et domaines et autoriser le personnel de celui-ci ou des tiers désignés par lui à accéder au jardin pour vérifier les conditions d'octroi de la subvention, ainsi que contrôler le respect des engagements ci-dessus, y compris après l'octroi de la subvention.

Date de la demande	
Signature demandeur ou demandeuse	

Joindre à la demande

- plan montrant l'emplacement de l'aménagement prévu (photo aérienne ou plan annoté, même à la main) ;
- photo(s) de l'état initial du jardin, en format numérique ;
- description de l'aménagement prévu, y compris liste détaillée des arbres, arbustes, plantes herbacées, mélanges de semences, avec le détail des espèces et variétés choisies ;
- devis des fournisseurs choisis pour le matériel à acquérir, en particulier les plantes ;
- s'il est fait appel à des entreprises spécialisées, offres des entreprises choisies pour réaliser les travaux ;
- accord écrit du ou de la propriétaire du jardin, si il ou elle n'est pas identique au demandeur ou à la demandeuse ;
- photocopie recto-verso de la carte bancaire et/ou d'un justificatif bancaire/postal indiquant l'IBAN et le titulaire du compte.

L'annonce de fin de travaux et les factures y relatives sont adressées au SPADOM dans un délai de 12 mois à compter de la notification de l'accord de principe par le SPADOM. Passé ce délai, la demande de subvention est caduque. Les aménagements nécessitant un temps de réalisation plus long peuvent bénéficier sur demande et accord écrits d'une prolongation de la durée de la participation financière.

Merci de renvoyer le présent formulaire de demande complété et signé, avec les annexes demandées, à l'adresse parcs.domaines@lausanne.ch

[1] https://www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins